



GR O U P E **vyv**



Communiqué de presse
26 février 2019

Lancement de la plateforme prévention et qualité de vie au travail dans la Fonction Publique www.santetravail-fp.fr

L'Anact et le groupe MGEN ouvrent une plateforme dédiée aux acteurs de la santé, de la prévention et de la qualité de vie au travail dans la Fonction Publique : www.santetravail-fp.fr. Ce site s'adresse aux acteurs de la Fonction Publique d'Etat (FPE), de la Fonction Publique Hospitalière (FPH) et de la Fonction Publique Territoriale (FPT).



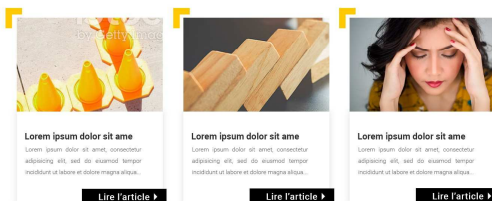
S'appuyant sur **5 ans de partenariat** entre MGEN et l'Anact et de nombreuses démarches de terrain, la plateforme « Santé-travail fonction publique » propose aux directions des RH, aux acteurs de la prévention et aux partenaires sociaux des ressources, outils, méthodes et témoignages utiles pour comprendre les enjeux de la prévention dans la fonction publique et passer à l'action.

RPS les chiffres clefs



En savoir plus >

Comprendre



Pour mieux accompagner les transformations dans la fonction publique et anticiper leurs effets sur les conditions de travail, de nombreux établissements publics accroissent depuis plusieurs années leurs efforts en matière de prévention, et notamment de prévention des risques psychosociaux. Après les phases de diagnostic collectif, le déploiement d'actions concrètes de prévention reste cependant difficile à initier et à suivre dans la durée. La plateforme tente de répondre à ces nombreuses interrogations.

Axée à son ouverture sur la prévention des

risques psychosociaux (RPS), la plateforme s'enrichira en 2020 de contenus sur la qualité de vie au travail pour les établissements publics.

MGEN acteur de la qualité de vie au travail

Depuis de nombreuses années, MGEN co-construit, co-pilote et cofinance des dispositifs permettant de favoriser le maintien dans l'emploi et la qualité de vie au travail des agents de la Fonction Publique à travers des partenariats nationaux ou locaux. Ils offrent localement et de façon adaptée une gamme diversifiée d'actions collectives et individuelles d'aide et de suivi dans le domaine de l'accompagnement des personnes et de la prévention des risques professionnels et de la qualité de vie au travail en complémentarité et en lien avec les services RH et les équipes médicosociales des employeurs. Pour exemples : les Réseaux PAS « Prévention Aide Suivi » avec les ministères de L'Education Nationale (MEN), de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI). Ainsi que les Réseaux BEST « Bien être Santé au travail » avec les entités locales des ministères de la Transition écologique, de la Culture et de la Cohésion sociale.

A propos de l'Anact

Le réseau Anact-Aract se compose de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact), établissement public administratif, sous tutelle du ministère du Travail et d'un réseau de 16 associations régionales pour l'amélioration des conditions de travail (Aract). Il propose aux TPE-PME, associations et établissements de la fonction publique, des méthodes et outils efficaces pour améliorer les conditions de travail dans un objectif partagé : concilier durablement qualité de vie au travail, qualité de service à l'utilisateur et performance.

www.anact.fr

www.twitter.com/anact

Contact presse :

Marine Chaumier – mchaumier@mgen.fr – 01 40 47 23 92

Le groupe MGEN, « la référence solidaire »

Avec plus de 4 millions de personnes protégées, près de 10 000 salariés et un chiffre d'affaires supérieur à 2 milliards d'euros, le groupe MGEN est un acteur majeur de la protection sociale. MGEN gère le régime obligatoire d'assurance maladie des professionnels de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, de la Culture, des Sports, et de la Transition écologique et solidaire. MGEN propose également une complémentaire santé individuelle ouverte à tous les publics, ainsi que des contrats collectifs santé et prévoyance pour les entreprises et les associations. Acteur global de santé, MGEN met à la disposition de la population une offre de soins diversifiée et ouverte à tous à travers ses 56 services de soins et d'accompagnement (établissements sanitaires et médico-sociaux, centres médicaux et dentaires), les trois établissements de la région parisienne qu'il co-pilote et les 2600 services de soins et d'accompagnement mutualistes qu'il finance en France. Depuis le 13 septembre 2017, le groupe MGEN fait partie du Groupe VYV.

www.mgen.fr

www.twitter.com/groupe_mgen

Le Groupe VYV est le 1^{er} acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France

Le Groupe VYV (Chorum, Harmonie fonction publique, Harmonie mutuelle, MGEFI, MGEN, Mutuelle Mare-Gaillard, Mutuelle Nationale Territoriale, SMACL Assurances), créé en 2017, œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun tout au long de leur vie. L'ensemble des composantes du groupe et leurs 40 000 collaborateurs, protège 10 millions de personnes et propose des solutions adaptées à plus de 72 000 employeurs publics et privés. Il totalise un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros en assurance santé, en prévoyance, en soins et services d'accompagnement, en épargne retraite...

Au sein du groupe, VYV Care porte la stratégie de développement de l'offre de soins et de services. VYV Care rassemble plus de 1 000 structures, 25 000 collaborateurs, répartis dans 3 pôles d'activités : produits et services, soins, accompagnement.

Acteur engagé, avec 10 000 élus dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable. Le Groupe VYV s'affirme comme un véritable entrepreneur du mieux-vivre.

www.groupe-vyv.fr 